

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 10 OCTOBRE 2011

- n° 26 de M. Alexandre Sacerdoti (DC/VL) et de 27 cosignataires demandant au Conseil communal d'étudier l'installation d'un feu tricolore au passage piéton devant l'entrée principale de Fribourg Centre

M. Alexandre Sacerdoti (DC/VL) résume le postulat ci-après :

"Nous demandons au Conseil communal d'étudier l'installation d'un feu tricolore au passage piéton devant l'entrée principale de Fribourg Centre, à l'avenue de la Gare.

Afin d'assurer la sécurité des piétons qui empruntent le passage devant l'entrée principale de Fribourg Centre, à l'avenue de la Gare, et d'éviter un accident très probable en raison des voitures et des bus qui forcent le passage devant le flux continu et non régulier des piétons, nous proposons la mise en place d'un feu tricolore. Cela permettra également d'éviter la file de véhicules qui, par accumulation, obstrue le carrefour entre la Route-Neuve et le boulevard de Pérolles."